



Compte rendu de l'Assemblée Générale de

L'Association Fécampoise des Amis des Goélettes Ecoles

Samedi 6 février 2016

L'Assemblée générale s'est tenue dans la grande salle du Casino de Fécamp. Remerciements du Président au Directeur du casino pour la mise à disposition gratuite de la salle et du café d'accueil.

La feuille d'émargement des membres présents et des membres excusés est jointe en annexe.

La séance est ouverte à 9h45. Le Président salue la présence de M. Pierre Aubry, Premier adjoint à la Ville de Fécamp et de Madame Virginie Sampic, directrice du service des Affaires Culturelles.

Membres de droit excusés : Madame Poussier Winsback, Maire de Fécamp, Lieutenant de vaisseau Grégoire Bert, commandant de la goélette Etoile, Lieutenant de vaisseau Antoine Collin, commandant de la goélette Belle Poule.

Invités : M. Jean Pollet, Membre d'Honneur

1) **Remerciements**

Le Président remercie l'ensemble des membres présents pour leur présence, témoignage de l'intérêt porté à la vie de l'association.

2) **Hommage à M. Dominique Heuzé par M. Patrick Pollet**

M. Dominique Heuzé, Membre du Bureau de l'AFAGE nous a quitté au mois de mai 2015. Homme de culture, amoureux de la mer et des vieux gréements, il s'est impliqué dans la vie de l'association et nous lui devons beaucoup.

C'était un homme de conviction sa disparition marquera durablement notre association. Le Président propose aux membres présents d'observer en mémoire de notre ami disparu une minute de silence.

3) **Rapport moral 2015 par le secrétaire M. Jacques Blin**

- Au 31 décembre 2015, l'AFAGE comptait, 318 adhérents dont 6 membres de Droit, et 19 membres d'Honneur (dont 16 anciens commandants des goélettes).

- **Reconnaissance d'Intérêt Général.** L'association est maintenant reconnue « Organisme d'Intérêt Général » par la Direction Générale des Finances Publiques.

«... Dès lors, les dons ou cotisations versés au profit de l'association AFAGE ouvrent droit à réduction d'impôt... » ... « ...La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle des 20% du revenu imposable...»

Un reçu fiscal pour les sommes versées en 2015 accompagné de la carte d'adhérent 2016 ont été envoyés aux membres avec l'appel de cotisation.

- **Données administratives.**

. **Immatriculation SIRET.** L'Afage est inscrite au répertoire des entreprises. Son code Siret est 812 081 123 00018. Ce numéro est un identifiant d'établissement composé de 14 chiffres en deux parties. La première partie est le numéro SIREN, la seconde partie est le **NIC** (Numéro Interne de Classement). L'ensemble forme le SIRET.

. **Code APE.** 9499Z. Le code APE est composé de 4 chiffres et d'une lettre. Il constitue un renseignement fondamental pour la statistique d'entreprise, car il est à la base des classements des entreprises par **secteur d'activité**

➤ **Communication.**

. **Compte Facebook.** La page Facebook ouverte il y a deux ans n'était pas actualisée. P. Pollet a décidé de réactiver ce mode de communication en mai 2015. A ce jour un peu plus de 2 600 « amis » suivent régulièrement l'actualité des goélettes.

. **Site Internet.** Le site Internet est fréquenté, en témoigne les demandes de renseignements qui nous parviennent par la page contact. Avec près de 22 000 visites le site est très apprécié. Nous avons enregistré au mois de septembre 2015 des connexions de 11 pays différents.

➤ **Participation Activités organisées à Fécamp**

. **Les fêtes de la Mer.** L'Afage était présente aux fêtes de la mer. Bilan en demi-teinte car le stand situé sur la presqu'île était peu visible des touristes qui restaient plutôt sur le village quai de la Vicomté.

. **Les journées européennes du Patrimoine et venue de la goélette Etoile.** Les Lieutenants de vaisseau Philippe Verdier et Dominique Lagadou après deux années de commandement ont quitté les goélettes. Les Lt de vaisseau Grégoire Bert et Antoine Collin ont été reconnus lors d'une cérémonie à bord le 4 septembre 2015. Bienvenue aux nouveaux Commandants. La première escale officielle de l'Etoile fut réservée à Fécamp, sa ville marraine, le week-end du 20 septembre. Vendredi soir, rencontre à la Société des régates suivie du Repas des Equipages dans la grande salle du Casino de Fécamp. Samedi matin visite de 10h00 à 12h00 suivi d'un cocktail offert par l'Etoile et le dimanche midi réception officielle en mairie. Le Commandant de l'Etoile a offert à l'association une reproduction (16/20) de l'acte officiel de naissance de la goélette.

Le Mutin qui était prévu a été contraint d'annuler sa visite à cause d'un problème technique

. **La Fête du Hareng**

La météo ne nous a pas été favorable. Un violent coup de vent dans la nuit du vendredi 26 novembre a fortement endommagé les stands. Les services de la Ville ont été mobilisés pour sécuriser les lieux et comme bien d'autres associations, nous avons dû renoncer à notre participation.

. **Conférence sur la marine de guerre anglaise / visite de la corderie Vallois.**

Dans le cadre de ses activités, l'Afage a proposé le 20 juin 2015 à ses membres une conférence sur la marine de guerre anglaise au 17^{ème} siècle suivie d'un repas familial puis de la visite de la corderie Vallois, usine devenue musée. M. Caron, membre de l'Afage a mis pour cette occasion sa propriété à notre disposition. Ce moment fut très apprécié par l'ensemble des membres présents

➤ **Conventions de partenariat en projet**

. **Lycée maritime Anita Conti.** Suite à la rencontre avec le Directeur M. Christophe Molin et son adjointe Madame Bardoux il est apparu qu'un partenariat pourrait être créé entre l'Afage et le lycée.

Mme Véronique Camus, professeur a annoncé le projet avec les élèves de sa classe d'une exposition sur la construction navale et les goélettes dans le cadre de la journée portes ouvertes prévue le 12 mars 2016. Une classe d'élèves de seconde embarquera prochainement et pour une semaine à bord de l'Etoile. Le Président est intervenu auprès de cette classe pour présenter les goélettes, leur histoire, leur fonctionnement.

. **Ecole navale de Lanvéoc Poulmic.** Les échanges avec l'Ecole navale sont évidents et anciens mais ne sont pas formalisés. Une convention de partenariat pourrait être signée, l'Ecole navale apportant des informations régulières, l'Afage par ses collectes de témoignages enrichirait modestement la partie historique

. **Amis du musée de Paimpol.** Le Musée de Paimpol a récupéré la tortue et le rouf passerelle de la Belle Poule. Il possède également une collection très intéressante sur les goélettes. Il serait possible d'envisager des échanges et de faire ainsi partager les connaissances sur les goélettes

. **Pauillac, ville marraine de la Belle Poule.** Des contacts ont été pris avec Mme Monique Naudin qui est à l'origine de la candidature de Pauillac, ville marraine de la Belle Poule.

. **Casino de Fécamp.** L'Afage recherchait une salle suffisamment vaste pour accueillir chaque année son assemblée générale et permettre aux membres de partager ensuite un moment convivial. Le Casino de Fécamp qui a organisé le repas des équipages en 2014 s'est proposé. Une convention sans contrepartie financière a été signée

Le Président propose à l'Assemblée générale de se prononcer sur l'adoption du rapport moral :
Le rapport moral est adopté à l'unanimité des voix

4) Rapport financier 2015 par M. Michel Réaux et Mme Emmanuelle Neveu.

Le Trésorier souhaite avant de présenter les comptes dire quelques mots :

« Avant de donner la parole à Emmanuelle qui va vous dresser le compte de résultat de l'année 2015 que nous avons préparé ensemble, je voudrais vous parler de la trésorerie que j'ai prise en compte en début d'année 2015.

Début janvier, il y avait 4 055,00 €, cela me paraissait bien, mais j'ai vite déchanté quand on a débuté les travaux de remise en état du roof-passerelle, du pupitre de commande, de la table à carte, etc... Les factures sont arrivées de partout, je gardais espoir, car le président me disait : « L'argent, c'est fait pour ça » ! Heureusement qu'entre-temps, il y a eu de nouvelles adhésions, le remboursement par la Mairie des 20 livres édités pour les 80 ans des goélettes, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 1000,00 €.

Les frais sur le roof, au niveau des dernières factures, se montent à 4 360,94 €. Nous avons aussi voulu améliorer l'accueil de notre stand au cours des diverses manifestations de la ville de Fécamp (fêtes de la mer, patrimoine, fête du hareng). Nous avons donc acheté des vêtements à bord de la goélette, des pommes de toulaine, des écussons Marine Nationale, et nous venons de faire faire des écussons AFAGE, des bonnets et des écharpes brodées. Nous comptons sur du beau temps aux prochaines manifestations, pour vendre nos produits. Nous avions prévu de vendre cet hiver, bonnets et écharpes à la fête du hareng, mais nos stands se sont envolés dans la nuit. Il nous reste donc beaucoup d'articles à vendre pour le stand.

Pour le financement participatif, j'ai injecté les chèques reçus cette semaine dans le projet : sur les 3 200,00 € demandés, nous atteignons maintenant la somme de 1670 €. Avec les chèques reçus hier, nous arrivons maintenant à une somme de 1970 €. Il nous reste encore 30 jours pour atteindre notre objectif. Merci de votre écoute.

Ensuite, M. Réaux et Madame Neveu, comptable, présentent à deux voix les comptes de l'association. Les postes de recettes et de dépenses sont détaillés dans les documents joints à ce

compte rendu. Il faut noter que l'Afage a reçu 2 195,00 € de cotisations pour l'année 2015 et engagé la somme de 4 360,94 € pour la remise en état du rouf passerelle.

Une subvention de 1 000,00 € accordée à titre exceptionnel par la Ville de Fécamp pour la remise en état du rouf passerelle a été versée et la facture correspondant à l'achat par la Ville de 20 ouvrages sur la commémoration du 80^{ème} anniversaire des goélettes pour un montant de 500,00 € a été réglée.

En résumé, les dépenses de 2015 ont été supérieures aux recettes créant un déficit technique compensé par le solde créditeur au 1^{er} janvier 2015.

Le Président propose que le temps passé par les bénévoles soit valorisé. Un tableau à compléter sera prochainement transmis aux membres du Conseil d'Administration. Il reprendra les grandes rubriques : secrétariat, trésorerie, représentation, construction du pont, tenue des stands, ...

Le Président propose à l'Assemblée générale de se prononcer sur l'adoption du rapport financier: Le rapport financier est adopté à l'unanimité des voix.

5) Recherche de fonds par M. Denis Pasdeloup

. Caisse d'Epargne de Fécamp.

Sur les conseils de M. Aubry, Premier adjoint au Maire, M. Pollet s'est rapproché de Mme Vaillant, représentante de la fondation « Caisse d'Epargne » pour présenter une demande de subvention d'un montant de 8 000,00 €. Cette somme serait entièrement consacrée à la remise en état du rouf et la construction d'un pont de goélette à l'échelle réelle.

La rencontre s'est tenue le 1^{er} avril 2015 dans les locaux de la Caisse d'Epargne de Fécamp. La réponse de M. Ariel Thomire dont les bureaux sont situés au siège Régional de la Caisse d'Epargne à Mont Saint Aignan nous a été transmise le 21 avril : « ...*Le Fonds de dotation ne peut accompagner un projet sur le patrimoine...* ». Cette réponse est étonnante car c'est bien cette fondation qui a permis la restauration du Belem et la Caisse d'Epargne a participé à la remise en état d'un vieux gréement fécampois.

. Financement participatif ou CrowdFunding. Un dossier a été monté pour rechercher des fonds participatifs en collaboration avec le Crédit Coopératif (banque de l'Economie Sociale et Solidaire). Chaque souscripteur reçoit en fonction du montant du don consenti une contrepartie. Le règlement se fait par carte bancaire après connexion au site sécurisé. Si la cible fixée n'est pas atteinte à l'issue du délai fixé, les sommes sont rendues aux contributeurs. A ce jour nous avons atteint 1 080,00 € pour une cible à 3 200,00 €

. Demande de subvention à la mairie. Tous les ans au mois de février, les services de la Ville nous sollicitent pour connaître nos besoins : fonctionnement, investissement, ... M. Réaux et Mme Neveu rédigeront trois demandes de subvention : fonctionnement, rouf passerelle et support pour l'hélice.

6) 2015 Activités de l'Association par M. Martial Clément et M. Patrick Pollet

. Restauration du rouf passerelle. M. Martial Clément fait un rapide état de l'avancement des travaux. Entièrement repeint pour l'intérieur, lasuré et verni le rouf a retrouvé tout son éclat. Le pont respectant le « bouge » et la « tonture » a été mis en place. Huit roulettes installées sous le pont permettent de déplacer l'ensemble relativement facilement.

La cambuse a été aménagée pour servir de stockage, la timonerie est aujourd'hui l'objet de toute l'attention de l'Equipe de bénévoles. Des instruments de navigation hors service seront installés pour reproduire le cadre de navigation.

. **Suite du projet.** La première pierre étant posée il nous faut maintenant poursuivre le projet. La logique serait de mettre en place la dunette puis la Tortue. Ensuite les passavants et la poupe pour que l'ensemble de la partie arrière soit terminée au 31/12/2017

M. Guillaume Pelé, charpentier de marine nous propose un devis d'un montant de 3 190,00 € pour réaliser la partie entre le rouf et la tortue.

. **Hélice de l'Etoile.** Au cours de l'arrêt Technique Majeur de 2014, le changement du réducteur a nécessité l'adaptation d'une nouvelle hélice. Il a été opté pour une hélice quatre pales. L'Afage s'est porté candidate pour recevoir à titre gracieux l'ancienne hélice et la mettre en valeur. Un plan sommaire a été établi pour la positionner verticalement sur un support rappelant la poupe de l'Etoile. Les démarches administratives ont été effectuées dans les règles et nous avons reçu l'accord du Ministère de la Défense.

Deux solutions pour amener l'hélice à Fécamp : l'Afage organise le voyage aller / retour à Brest ou bien l'Etoile livrerait son hélice à Fécamp à l'occasion de sa prochaine escale. La seconde solution serait bien évidemment préférable, alliant la symbolique à la médiatisation.

7) *Eléments de stand par Mme Nicole Delsart*

Si l'Afage s'est engagée à participer aux manifestations organisées par la Ville, encore faut-il qu'elle s'y prépare. Sous la responsabilité de Mmes Nicole Delsart et Pradignac, MM. Denis Padeloup et Michel Réaux, un cahier des charges a été rédigé ainsi qu'un fichier d'état des stocks. Le stand s'enrichit de nouveaux articles proposés à la vente mais aussi d'éléments en bois sous forme de porte clé fabriqués par un bénévole (poulies, pare battage), des pommes de toulaine, ...destinés à faire découvrir les goélettes aux visiteurs.

Il faut saluer la mise en place de la très belle enseigne fabriquée en métal par M. Alain Pradignac qui permet d'identifier de loin le stand.

M. Réaux présente aux membres des écharpes, écussons, serviettes brodées sur lesquelles on découvre le dessin d'une goélette et le sigle Afage.

8) *Local rue Saint Nicolas par M. Patrick Pollet*

La demande de renouvellement de la convention pour 2015 transmise aux services de la mairie ne nous a pas été retournée. Ce point a été évoqué lors du Conseil d'administration de mars 2015 et de novembre 2015. L'Afage a souscrit conformément aux termes de la convention une police d'assurance auprès de la Maif pour un coût annuel de 467,00 €. Si nous étions contraints de faire appel à l'assurance, celle-ci pourrait nous opposer que nous occupons ce local sans autorisation écrite du propriétaire. Le président demande à M. Aubry de régulariser la situation.

Le local occupé rue Saint Nicolas est voué à la démolition. Sur les conseils de M. Aubry, premier adjoint, le Président s'est rapproché de la société Olvéa qui pouvait nous proposer des locaux inoccupés. M. Daudry a rapidement répondu que la société Olvéa occupait tous ses locaux et ne pouvait pas répondre favorablement à notre demande.

M. Clément fait remarquer que l'absence d'électricité rend très compliqué le travail de restauration du rouf. Les services techniques de la Ville s'opposent à l'installation d'un compteur provisoire de « chantier ».

Il nous faut donc dès maintenant rechercher une solution de repli pour entreposer le matériel et créer un espace de vie pour l'association. Se posera le souci des frais fixes : montant de la location, de la fourniture d'énergie, d'eau, ...

M. Aubry assure que la Ville mène actuellement une recherche active et qu'une solution pourrait être trouvée à proximité de Fécamp. Il ne peut en dire plus à ce jour.

9) Elections des membres du Conseil d'administration par M. Patrick Pollet

Selon les statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus pour trois ans. Le conseil est renouvelé par tiers au moment de l'assemblée générale. Pour 2016 les membres sortants sont : MM. Carlo Neveu, Patrick Pollet, Pelé Guillaume, Michel Réaux, Jérôme Seyers et Joseph Di Piazza.

Un membre à remplacer : M. Dominique Heuzé

D'autre part l'article IX des statuts prévoit que le CA peut être constitué de 21 membres au plus. Actuellement composé de 15 membres, le conseil peut encore accueillir un maximum de six administrateurs

Se sont portés candidats au titre du renouvellement : M. Carlo Neveu, Patrick Pollet, Michel Réaux, Jérôme Seyer, M. Guillaume Pelé, M. Joseph Di Piazza.

Nouveaux candidats : Mmes Nicole Delsart, Emmanuelle Neveu, Patricia Pradignac, M. Jack Fiquet et M. Denis Dirlaouen.

Ce qui porte le nombre d'administrateurs à 20 sur un potentiel de 21

Il est procédé au vote. Toutes les candidatures sont approuvées à l'unanimité des voix.

10) Projet 2016

- **Don aux archives.** Comme pour 2015, il sera remis aux services des archives un lot de documents dont les plans originaux du guindeau à brinqueballe des goélettes, le certificat de passage du Cercle Polaire Arctique par la goélette Belle Poule, ainsi que deux DVD, l'un n'ayant été réalisé à partir d'un film tourné en 1974, le second retraçant l'arrêt technique de la Belle Poule en 2015. Des photos inédites, ...
- **Calendrier 2017.** Un membre de l'Assemblée regrette que les beaux calendriers qui étaient proposés il y a quelques années ne soient plus réalisés. Le Président rappelle que ces calendriers grand format et de grande qualité étaient vendus 15,00 € et quelques-uns offerts aux VIP (Maire, Ecole navale, COMAR, Goélettes, ... représentant un coût pour l'association. Il sera recherché au cours de l'année une solution pour proposer dès novembre 2016 une autre version de calendrier pour 2017
- **Casquette fécampoise.** Traditionnellement les marins portaient une casquette avec coiffe et visière en drap marine, jugulaire et galon sur la visière et autour de la coiffe. Toutes se ressemblant mais différentes selon les ports : la Dieppoise, la Fécampoise, la Brestoïse, ... M. Aubry fait part d'un projet de refabrication de la casquette fécampoise qui pourrait être portée à l'occasion des manifestations maritimes.
- **Visite du Lycée maritime Anita Conti.** Si une demande de partenariat est à l'étude entre l'Afage et le Lycée maritime un membre de l'assemblée propose qu'une visite de l'établissement et une rencontre avec l'Equipe de Direction soit organisée pour les membres de l'Afage. L'interconnaissance serait profitable à tous.
- **Ecole Nationale Supérieure Maritime du Havre.** Un membre de l'Assemblée propose de visiter l'ENSM. Cette école qui a intégré en septembre 2015 de nouveaux locaux forme les officiers de marine marchande. Elle est équipée de simulateurs de navigation très performants.

Des visites sont possibles. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

- **Visite du port du Havre.** Une visite à bord d'une vedette pourrait être organisée pour la découverte du port du Havre.
- **Visite de l'Hermione.** Madame Pradignac propose que soit organisée une visite de la Frégate Hermione basée à Rochefort. Une étude de faisabilité sera proposée au prochain Conseil d'administration.
- **Visite du centre de formation de Saint Nazaire.** M. Jérôme Seyer propose à l'occasion d'un potentiel voyage à Rochefort de visiter le centre national de formation de la SNSM. Une étude de faisabilité sera proposée au prochain Conseil d'administration.
- **Le sauvetage en mer.** Une conférence sur le sauvetage en mer pourrait être organisée pour les membres de l'Afage. M. Seyer, médecin urgentiste et Président de la station SNSM des petites Dalles pourrait nous faire part de son expérience. Date à déterminer
- **Venue des goélettes en septembre 2016.** La goélette Etoile pourrait faire escale à Fécamp à l'occasion des journées du Patrimoine. Le programme d'accueil est maintenant parfaitement maîtrisé.
- **Sortie à Brest par M. Alain Defour.**
Le lundi 25 janvier, les goélettes Etoile et Belle Poule, accompagnées du Mutin, porté par un vent de 40 Nds de Sud-Ouest ont embarqué les membres de l'Afage à leur bord pour une journée de navigation en rade de Brest. M. Defour qui a répondu avec une trentaine d'autres membres de l'association à l'invitation des commandants de goélettes nous livre ses impressions. Son témoignage est joint au présent compte rendu.
Il est précisé que le financement a été totalement à la charge des participants, l'Afage assurant l'organisation en partenariat avec les goélettes.
- **CEFAM.** M. Pierre Aubry, Premier adjoint au Maire précise que deux réunions des associations à caractères maritimes ont permis d'élaborer les statuts du Comité d'entente Fécampoise des Associations Maritimes. Ce Comité sera essentiellement composé des présidents des associations dont l'objet est tourné vers les activités maritimes et leur histoire. Le CEFAM sera l'interlocuteur privilégié de la Ville pour l'organisation des manifestations telles que les Fêtes de la mer, ...

La séance est levée à 12 h00

Le Président
Patrick POLLET

Le Secrétaire
Jacques BLIN

Le journal de bord de l'AFAGE

Lundi 25 janvier 2016

«Les membres de l'Afage prennent la mer »

Source : Afage

Tout d'abord, je voudrais remercier Patrick et Marie Louise pour la parfaite organisation de ce séjour. Faire que tout se passe aussi bien pour un groupe aussi nombreux n'est pas à la portée de n'importe qui. On a même réussi à se rejoindre pour le déjeuner sur le port de Dinan avec un timing d'horloger.

Arrivés au Cercle Maritime de Brest, là aussi, tout était prévu, les cabines à une ou deux bannettes attribuées et disponibles.

Je passe rapidement sur le déroulé de la soirée du dimanche qui fut fort conviviale et j'en arrive à la raison du voyage, et qui, pour moi était une première : la navigation sur les goélettes et le Mutin. Soit dit en passant, ces goélettes, je les voyais passer au large quand j'étais adolescent sur les plages de Gironde et elles me faisaient rêver.



Le Commandant de l'Etoile et le Président présentent le programme – Jack Fiquet



A l'entrée de l'Arsenal, là aussi il y avait du suif dans les poulies puisque le contrôle d'accès s'est passé sans encombre. Et ayant embarqué sur la Belle Poule, j'insiste tout particulièrement sur l'accueil que nous ont réservé le Commandant Collin et son équipage. Je ne doute pas qu'il en fut de même sur l'Etoile et le Mutin.

J'ai ressenti le plaisir qu'ils ont à naviguer et ils ont su nous le faire partager en nous invitant à tirer sur les drisses, écoutes et autres manœuvres pour hisser et étarquer grand-voile, misaine et focs.

*Paré à hisser !
Jack Fiquet*

*Misaine, hunier
et grand-voile réduits – Denis
Dirlaouen*

Ils répondaient tous avec passion à toutes les questions sur leur vie à bord, leurs voyages, et cela, sans oublier qu'ils sont militaires et donc qu'ils sont en mission. Je pense qu'il y a des missions plus désagréables dans la Royale !





Franchement, n'ayant pas particulièrement le pied marin, je redoutais un peu cette sortie. Mais Eole, puis Phébus furent avec nous : il y avait juste ce qu'il fallait comme vent pour naviguer sous voiles sans se trainer, avec un angle de gîte acceptable pour le biffin que je suis. Nous avions une mer formée, mais pas trop, et le soleil qui s'est montré vers midi a ravi les photographes. Naviguer avec les autres bateaux a été un grand plus, c'était comme avoir un miroir. Le spectacle était splendide.

Pause déjeuner – Denis Dirlaouen

Pour le déjeuner à bord, le « coq » avait fait ce qu'il fallait et ce fut un moment de grande convivialité avec le Commandant, son Second et un ancien Commandant de la goélette qui a maintenant posé son sac à terre. Ce fut l'occasion également d'échanger et plaisanter avec d'autres membres de notre association, certains venant d'Annecy ! Cela a dû les changer du pédalo sur le lac !

Pour conclure, je dirai que je redoute l'édition 2017, tellement j'ai apprécié celle-ci et que j'ai peur d'être déçu. Je plaisante ! Je fais confiance à Patrick pour faire aussi bien sinon mieux ; il en est bien capable. Ce n'est pas encore cette fois qu'il sera inscrit sur la « peau de bouc » (cahier des punitions).



Photo de groupe à bord de la Belle Poule – Jack Fiquet